



Isigny sur Mer, le 17 décembre 2018

Compte rendu du Conseil de Vie Collégienne n°1

Du lundi 17 décembre 2018

Présents

- Mme Hébert, professeur d'histoire / géographie.
- Mme Demaine, secrétaire du collège.
- Mme Rousseau, principale adjointe du collège.
- Chloé SAUVE, représentant des élèves élu.
- HARDELAY Léa, représentant des élèves élu.
- PIGEON Alexis, représentant des élèves élu.
- PREVEL Mélissa, représentant des élèves élu.
- LEROUVILLOIS Stacy, représentant des élèves élu.
- HERVIEUX Thérance, représentant des élèves élu.
- LEFEVRE Morgane, représentant des élèves élu.
- GOUBERT Pierre, représentant des élèves élu.
- LEROUVILLOIS Killian, représentant des élèves élu.
- BESSEDIK Sabrina, représentant des élèves élu.
- HAMELET Guillaume, représentant des élèves élu.
- COLLEVILLE Alice, représentant des élèves élu.
- PIGEON Hugo, représentant des élèves élu.
- GASTEBOIS Lucie, représentant des élèves élu.
- JULIEN Matthéo, représentant des élèves élu.

Ordre du jour

- ❖ Installation du conseil de vie collégienne et présentation des objectifs et de ses missions.
- ❖ Date du prochain CVC et mise en place des différentes commissions.
- ❖ Parcours Citoyen : Action « Les restos du cœur ».

1) Installation du conseil de vie collégienne et présentation des objectifs et de ses missions.

Mme Rousseau accueille les élèves nouvellement élus délégués, membres de droit du conseil de vie collégienne. Un tour de table de présentation est effectué.

Puis, elle les informe des objectifs et missions du conseil de vie collégienne :

« Le conseil de vie collégienne est une instance consultative composée d'élèves élus et d'adultes. Il constitue un lieu d'expression et de propositions de la part des élèves, et un lieu du dialogue et d'échanges avec les membres de la communauté éducative. Il permet d'associer davantage les élèves à l'élaboration de projets éducatifs et plus largement à la vie de l'établissement, de recueillir leurs propositions pour améliorer le cadre de vie, de favoriser un climat scolaire serein en développant le sentiment d'appartenance à l'établissement, et de les préparer à devenir des acteurs de la vie citoyenne. »

« Le conseil de vie collégienne formule des propositions sur :

- Les questions relatives aux principes généraux de l'organisation de la scolarité, à l'organisation du temps scolaire, à l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur.
- Les questions relatives aux équipements, à la restauration.
- Les modalités d'organisation du travail personnel, du suivi et de l'accompagnement des élèves ainsi que sur les échanges linguistiques et culturels.
- Les actions ayant pour objet d'améliorer le bien-être des élèves et le climat scolaire, de promouvoir les pratiques participatives, la coopération et la cohésion entre les élèves ainsi que de renforcer le sentiment d'appartenance à l'établissement,
- La mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle, du parcours citoyen, du parcours avenir et du parcours de santé.
- La formation des représentants des élèves ».

Au sein de l'établissement, les délégués seront systématiquement invités au conseil de vie collégienne. Les invitations leur seront transmises au moins 15 jours avant. Il est de leur responsabilité de s'organiser en cas d'absence afin qu'un suppléant puisse être présent.

Différentes commissions de travail se réuniront au cours de l'année sur des thématiques définies. Un calendrier sera affiché en vie scolaire afin que tous les élèves aient accès aux informations. **Les commissions sont ouvertes à tous les élèves volontaires et motivés.**

2) Date du prochain CVC et mise en place des différentes commissions.

Le compte-rendu du précédent conseil de vie collégienne en date du 25 juin 2018 est lu aux élèves ainsi que les perspectives retenues l'année dernière.

- Concernant la commission « écoliers / collégiens : les délégués 6^{ème} ont bénéficié l'année dernière en avril 2018 de l'intervention des collégiens dans leur classe. C'était selon eux intéressant car ils leur ont donné des informations précieuses avant d'entrer au collège. Ca leur a permis de les rassurer. Ils avaient des questions. Les collégiens pourraient venir dans les écoles en mars / avril 2019.
Cette année, Mme Rousseau propose d'intégrer dans cette commission les avis et propositions des écoliers concernant les travaux qui seront réalisés au collège par le conseil départemental. Il est important de recueillir leurs avis afin que le collège ressemble le plus possible au lieu dans lequel ils souhaitent apprendre. Ce seront les collégiens eux-mêmes qui iront recueillir les propositions des écoliers dans le cadre de cette commission. Mme Rousseau formera les collégiens motivés à des méthodes d'agilité.

Thème Abordé	Référent sur la commission	Lieu	Dates des réunions	Objectifs	Remarques
Echanges écoliers / collégiens : _ Travaux	Morgane LEFEVRE Et Thérance HERVIEUX	Salle A 106	Lundi 7 janvier et lundi 21 janvier 2019 de	Se former, se préparer à intervenir et à recueillir les	Interventions dans les 4 écoles de secteur en avril 2019 (2

<p>du collège</p> <p>_ Vie au collège</p>	<p>Et</p> <p>Pierre GOUBERT</p>		<p>15h55 à 16h50 en salle A 106</p> <p>Lundi 4 mars 2019 et Lundi 18 mars 2019 de 15h55 à 16h50 en salle A 106</p>	<p>propositions des écoliers « Quel collège pour demain ? »</p> <p>Comment je vis ma vie de collégien au Val d'Aure ?</p>	<p>à 3 élèves par école).</p> <p>Interventions dans les 4 écoles de secteur en avril 2019 (2 à 3 élèves par école).</p> <p>Présence de Mme Rousseau.</p> <p>Commission ouverte à tous les élèves motivés. Déplacement validé sous réserve d'une autorisation écrite des familles.</p>
<p>50 ans du collège</p>	<p>Stacy LEROUVILLOIS</p> <p>Et</p> <p>Mélissa PREVEL</p> <p>Et</p> <p>Thérance HERVIEUX</p> <p>Et</p> <p>Morgane LEFEVRE</p>	<p>Salle A 106</p>	<p>Lundi 4 février 2019</p> <p>Et</p> <p>Lundi 1^{er} avril 2019 de 15h55 à 16h50 en salle A 106.</p>	<p>Réfléchir à des idées d'actions à mettre en place à l'occasion de cet anniversaire qui aura lieu le samedi 25 mai 2019.</p>	<p>Commission ouverte à tous les élèves motivés.</p> <p>Présence de Mme Hébert.</p>

3) Parcours Citoyen : Action « Les restos du cœur ».

Une action citoyenne est proposée aux collégiens en janvier 2019.

Le lycée Arcisse de Caumont de Bayeux propose aux collégiens du Val d'Aure de participer à une action de solidarité à l'échelle du territoire en lien avec les *Restos du Cœur* de Bayeux. Cette opération consiste à récupérer des boîtes de conserve auprès de nos élèves et de nos personnels et à les livrer lors de la collecte départementale le 15 janvier 2019. De façon concrète, il s'agirait de solliciter l'ensemble de la communauté éducative pour apporter des boîtes de conserve (*légumes, fruits en conserve, plats cuisinés, crème dessert, pâté, thon, sardines... mais pas de pâtes*)

au collège le lundi 14 janvier 2019 et le jeudi 17 janvier 2019. Le vendredi 18 janvier, des élèves de Bac pro Conduite Transport Routier de Marchandises du lycée effectueraient une tournée de ramassage dans les écoles, collèges et lycée du Bessin puis transporteraient la collecte au centre des *Restos du Cœur* du Bayeux. Les produits seraient collectés dans la petite salle à côtés de la vie scolaire (dans des cartons récupérés au self).

Les délégués à l'issue de la réunion demanderont un temps aux professeurs en début de cours pour informer tous les élèves de la classe de cette action qui va se mettre en place.

Mme Hébert propose de réaliser avec des élèves volontaires des affiches. Mme Rousseau propose à la vie scolaire d'en réaliser également sur des temps d'études.

Les élèves seraient accompagnés d'un AED pourraient ensuite aller les afficher dans la commune (école, mairie, commerces, etc.). Il en faudrait une dizaine.

Le prochain CVC se réunira le lundi 25 mars 2019 de 15h55 à 16h50 en salle A 106 pour effectuer un bilan de travail des différentes commissions qui se seront réunies.